



Damien Carême
Député européen
Groupe des Verts/ALE au Parlement européen

Bruxelles, le 11 juin 2020,

Madame la Médiatrice de l'Union européenne,

Madame O'Reilly,

Je tiens à vous remercier pour le suivi de ma plainte concernant le contrat que la Commission européenne a attribué à BlackRock pour la réalisation d'une étude sur le "*Développement d'outils et de mécanismes pour l'intégration des facteurs ESG dans le cadre prudentiel bancaire de l'UE et dans les stratégies commerciales et les politiques d'investissement des banques*".

J'ai en effet reçu une réponse du commissaire Dombrovskis le 5 juin 2020. Vous pouvez la trouver en pièce jointe à ce courriel. Toutefois, je ne suis pas satisfait de la réponse reçue. À mon avis, elle ne résout pas le conflit d'intérêts et manque d'informations précieuses. Je voudrais donc saisir à nouveau votre institution afin de poursuivre l'enquête sur cette importante problématique.

Je voudrais poursuivre ma plainte afin d'obtenir des réponses tout particulièrement sur les aspects suivants :

- **La Médiatrice de l'UE peut-elle vérifier que toutes les procédures mentionnées dans la réponse ont été dûment respectées par la Commission européenne**, en particulier l'évaluation du conflit d'intérêts et des mesures visant à le prévenir ? Comme nous ne pouvons pas avoir accès aux documents du comité d'évaluation, une telle vérification permettrait de garantir que toutes les règles ont été effectivement et dûment suivies, conformément au règlement financier.
- **La Médiatrice de l'UE peut-elle vérifier que les mesures proposées par BlackRock sont réellement suffisantes pour empêcher tout conflit d'intérêts ?** Dans la réponse de la Commission, il est indiqué que BlackRock "*assurerait la séparation physique des activités du groupe d'investissements de BlackRock et que les informations relatives à l'étude ne seraient pas transmises à d'autres départements de l'entreprise de BlackRock*". Il est également question de "*mesures que BlackRock a spécifiées dans son offre pour se prémunir contre les conflits d'intérêts*", mais nous n'avons pas accès à ces mesures. Par conséquent, pourriez-vous vérifier que les mesures prévues sont effectivement suffisantes et qu'elles justifient que le comité d'évaluation n'ait pas considéré qu'il y avait une situation de conflit d'intérêts professionnel ?
- **La Médiatrice de l'UE peut-elle vérifier si la Commission européenne dispose des moyens nécessaires pour contrôler les mesures mentionnées ?** Comme il semble très difficile de garantir la soi-disant "ségrégation physique" par le contractant, nous aimerions savoir si les services de la Commission sont effectivement en mesure de vérifier qu'elle est dûment respectée. La Commission a-t-elle accordé suffisamment d'attention au fait que la mise en œuvre des mesures soit réalisable en pratique et est-il prévu que la Commission contrôle la manière dont la séparation physique est appliquée au cours du projet ?



Damien Carême
Député européen
Groupe des Verts/ALE au Parlement européen

- **La Médiatrice de l'UE peut-elle vérifier si les explications fournies par BlackRock pour justifier le prix peu élevé de son offre permettent effectivement d'écartier tout soupçon selon lequel il s'agirait d'une tentative d'influencer le travail des institutions publiques européennes par un prix anormalement bas ?** Là encore, malheureusement, nous n'avons pas accès à ces explications. La Médiatrice européenne peut-elle également vérifier s'il existe une pratique de Blackrock consistant à proposer des offres à des prix plus bas pour les marchés publics (par rapport aux prix de leurs offres pour les marchés privés), ce qui pourrait être interprété comme une manière d'"acheter de l'influence" auprès des décideurs publics ?

Merci me faire savoir dans le cas où il serait nécessaire de soumettre ces questions également en ligne via votre site internet, ou si vous avez besoin de quoi que ce soit d'autre de ma part.

Je tiens à vous remercier à nouveau pour votre travail et votre engagement en faveur de la transparence et de l'éthique au sein de l'administration européenne.

Je vous prie d'agréer, Madame la Médiatrice, l'expression de mes salutations distinguées,

Damien Carême